



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/2002/25/Add.1
17 juillet 2002

FRANÇAIS
Original : FRANÇAIS et
ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières

(Trente-neuvième session, 23-26 septembre 2002,
point 5 de l'ordre du jour)

**PRÉPARATION DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
DANS LA RÉGION DE LA CEE-ONU**

Transmis par

l'Alliance Internationale du Tourisme/Fédération Internationale de l'Automobile (AIT/FIA),
la Fédération Routière Internationale (IRF), la Prévention Routière Internationale (PRI)
et l'Union Internationale des Transports Routiers (IRU)

1. Introduction

L'AIT/FIA, représentant les automobilistes, l'IRF représentant les constructeurs et équipementiers des routes, la PRI promouvant la sécurité de l'ensemble des utilisateurs de la route et l'IRU, représentant les utilisateurs professionnels de la route, réaffirment leur attachement à la sécurité routière comme élément déterminant du développement durable et leur engagement de la promouvoir, notamment dans le cadre des actions prévues par le Comité des transports intérieurs de la CEE-ONU.

C'est pourquoi elles se permettent de proposer conjointement un thème pour la Quatrième Semaine de la Sécurité Routière de la CEE-ONU, tenant compte de la recommandation du WP.1 (TRANS/WP.1/78) qu'il soit «suffisamment large, donnant aux Etats membres toute latitude pour l'adapter à leurs propres besoins».

2. Orientation générale

Cette recommandation correspond à l'approche holistique que recommande ces organisations internationales, consistant à dire que la contribution de tous les acteurs de la

sécurité routière est essentielle pour l'améliorer : aussi bien les gouvernements, les constructeurs des routes, les constructeurs de véhicules que les conducteurs et autres usagers.

Les collisions routières sont à attribuer au dysfonctionnement de l'un ou de plusieurs éléments du système de la circulation routière qu'il incombe de sécuriser par une action simultanée à tous les niveaux.

Ces collisions, entraînant souvent des morts et des blessés, sont de nature accidentelle - c'est à dire qu'elles résultent du manque de prévoyance d'une action ou d'une inaction à un ou à plusieurs niveaux, que ça soit dans la construction ou l'équipement des routes ou des véhicules ou dans le comportement des usagers.

Il semble donc important, d'une manière générale, d'axer la lutte contre l'insécurité routière sur le concept de la prévision de l'accident possible et de sa prévention.

3. Proposition de thème

Dans le cadre de cette approche générale visant à prévenir les accidents de la route, les organisations concernées ont examiné les différentes propositions formulées à la trente-huitième session du WP.1 (TRANS/WP.1/78), cherchant à identifier un thème applicable à l'ensemble des pays de la région et des acteurs de la sécurité routière.

Elles ont estimé que le thème de **la sécurité routière la nuit** y correspond bien et permet d'y insérer d'autres thèmes proposés, tels que: la distance entre les véhicules qui doit être plus grande la nuit, l'alcool au volant constituant un problème plus fréquent la nuit, l'agressivité et la vitesse, dont l'aggravation va souvent de pair avec la conduite sous l'effet de l'alcool.

En outre, la sécurité routière la nuit est un thème important et fédérateur qui n'a pas été abordé dans le cadre des Semaines précédentes de la Sécurité routière.

Le thème de la sécurité routière la nuit permet, en outre, d'aborder les responsabilités:

- des usagers pour leur vigilance accrue, leur vision et leur visibilité;
- des constructeurs pour l'équipement adéquat des véhicules (et bicyclettes) pour assurer leur visibilité et la vision maximale de leurs utilisateurs;
- des autorités routières pour la construction et l'équipement de routes facilitant au maximum la sécurité de toutes les catégories d'usagers.

4. Proposition de slogan

Afin de combiner l'approche holistique avec le thème proposé, tout en cherchant un slogan percutant correspondant à la tendance actuelle de mettre en exergue les risques auxquels chacun est soumis, il est proposé le slogan suivant:

Prévoir sur la route = des victimes en moins
La nuit, pensez-y deux fois.

L'AIT/FIA, l'IRF, la PRI et l'IRU s'engagent à collaborer à la réalisation et à la réussite de la Quatrième Semaine de la Sécurité Routière de la CEE-ONU dans leur domaine de compétence respectif, quel que soit le thème retenu.
